

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLE DE LORRAINE TENUE LE 9 JUIN 2020 À 19 H, PAR VISIOCONFÉRENCE DUE AUX MESURES LIÉES À LA COVID-19

SONT PRÉSENTS :

Siège no 1 - Mme Martine Guilbault, conseillère
Siège no 2 - M. Pierre Barrette, conseiller
Siège no 3 - Mme Diane D. Lavallée, conseillère
Siège no 4 - M. Jocelyn Proulx, conseiller
Siège no 5 - Mme Lyne Rémillard, conseillère
Siège no 6 - M. Patrick Archambault, conseiller

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean Comtois.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Christian Schryburt, directeur général
Me Annie Chagnon, greffière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Vu la situation reliée à la Covid-19 et l'arrêté énoncé par la ministre de la Santé et des Services sociaux, les séances du conseil doivent se tenir à huis clos, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Par le biais d'une technologie de visioconférence, les élus, le directeur général et la greffière participent à cette séance à distance.

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte, il est 19 h.

2. RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2019, ARTICLE 105.2.2 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES

Chères Lorraines,
Chers Lorrains,

Afin de nous conformer aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, plus particulièrement à l'article 105.2.2, je dépose aujourd'hui à titre de maire de la Ville de Lorraine, le rapport financier, qui trace le portrait des faits saillants de l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2019. C'est donc en toute transparence que je rends disponibles les données financières et les opérations comptables de l'administration municipale.

Ce rapport, vérifié par la firme *Goudreau Poirier inc. Société de comptables professionnels agréés* donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Lorraine et des organismes avec qui elle était en partenariat au 31 décembre 2019.

Soulignons d'entrée de jeu que l'exercice financier 2019 a permis de dégager un excédent de 632 469 \$. Le budget équilibré adopté par le conseil municipal totalisait des dépenses de 16 060 060 \$. Les revenus provenant de la perception des droits de mutation se sont avérés supérieurs aux estimations de 486 700 \$, et ce, grâce à la vigueur du marché immobilier. Plus de deux cent nouvelles familles se sont établies à Lorraine en 2019. Encore cette année, nous avons obtenu une subvention grâce à votre bonne gestion des résidus domestiques et recyclables. En souhaitant que l'implantation des collectes intelligentes et de la tarification incitative permette d'engendrer une redevance supérieure au fil des années, et ce, grâce à nos gestes écoresponsables.

De plus, la Ville est tenue, en vertu des normes comptables du secteur public, de consolider son rapport financier annuel avec celui de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville et celui de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine en tenant compte des quotes-parts qui lui sont attribuées. Notre quote-part totalise par ailleurs un surplus de 167 236 \$ pour l'année 2019.

La vision conservatrice et le mode de gestion rigoureux de notre administration permettent cette année encore d'arriver au terme de l'année financière sans mauvaises surprises. Il va sans dire qu'en temps de crise, ce type de gestion nous permet d'avoir une certaine marge de manœuvre.

Bilan des projets réalisés

Plusieurs transformations ont été apportées au territoire lorrain en 2019. Le programme triennal d'immobilisations prévoyait l'investissement de 930 000 \$ dans le maintien de nos infrastructures, la mise à niveau de nos bâtiments, la préservation du milieu ainsi que dans nos parcs et espaces verts.

Parmi nos principales réalisations, mentionnons : le resurfaçage du boulevard De Gaulle, la réfection de rues et l'aménagement paysager des terre-pleins au nord (316 500 \$), le remplacement des poteaux et des plaques ononymiques sur l'ensemble du territoire (153 000 \$), le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sur le chemin de la Meuse (581 000 \$), l'amélioration de l'éclairage public, notamment au *Skate park* et dans les stationnements municipaux (35 000 \$), l'aménagement d'espace de travail et d'animation à la bibliothèque municipale (32 000 \$), l'amélioration des bâtiments municipaux : hôtel de ville et Centre culturel (77 800 \$), l'achat et l'installation d'équipements et de mobilier urbain dans nos parcs et à la piscine municipale (78 000 \$), etc.

Des efforts considérables ont également été déployés pour assurer la sécurité des Lorrains qui vivent en bordure de talus, comme en témoignent la réalisation des travaux de stabilisation préventifs dans le ruisseau Dominique-Juteau, réalisés en partenariat avec le ministère de la Sécurité publique, et la réalisation d'un guide portant sur les bonnes pratiques aux abords d'un ravin. Les projets du complexe sportif et de la résidence pour aînés ont également été au cœur de nos actions. Nous avons confiance de recevoir sous peu des nouvelles de la demande de subvention déposée dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives pour la construction du complexe sportif. Soyez assurés que nous poursuivrons nos démarches pour que ces deux bâtiments voient le jour dans un futur rapproché.

Ce bref résumé de nos réalisations témoigne de notre engagement à faire de Lorraine une ville encore plus attractive et sécuritaire où il fait bon vivre.

Conclusion

En terminant, nous souhaitons sincèrement que les impacts de la crise de la COVID-19 sur nos finances soient limités. La Ville pourrait cependant subir les contrecoups des pertes engendrées par nos partenaires, notamment l'Autorité régionale de transport métropolitain, mais je tiens à rassurer les Lorrains quant à la bonne posture financière dans laquelle nous nous trouvons. Les derniers mois ont démontré notre résilience et notre capacité d'adaptation à vous offrir des services à la hauteur de vos attentes. Soyez assuré de notre engagement à poursuivre notre mandat avec rigueur et transparence.

Votre maire,
Jean Comtois

MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONDOLÉANCES

Avant de poursuivre avec la séance, le maire transmet avec quelques mots sur la situation entourant la COVID-19 en remerciant à nouveau les Lorrains pour leur grand respect de la distanciation physique et autres mesures de santé publique.

Finalement, Monsieur le Maire tient à souligner avec tristesse le décès de M. André W. Bédard, à l'âge de 71 ans. Monsieur Bédard a occupé un siège de conseiller municipal à Lorraine de 1999 à 2009. Il a été très impliqué auprès des citoyens, notamment à titre de délégué aux sports et aux loisirs.

Au nom des élus et de tous les employés de la Ville de Lorraine, le maire a tenu à offrir ses plus sincères condoléances aux proches de M. Bédard et à saluer le dévouement de cet homme qui a œuvré pendant une décennie au bien-être de notre communauté.

Le maire et les élus prennent un moment de silence et de recueillement en hommage à Monsieur Bédard.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-06-107 Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Diane D. Lavallée
APPUYÉ par madame la conseillère Martine Guilbault
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES SÉANCES – Séance ordinaire du 12 mai 2020 et séances extraordinaires des 19 mai, 21 mai et 2 juin 2020

2020-06-108 **ATTENDU QUE** conformément au 1^{er} paragraphe de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, les procès-verbaux des séances des 12 mai, 19 mai, 21 mai et 2 juin 2020 ont été dressés et transcrits dans le livre de la Ville par la greffière;

ATTENDU QUE ces procès-verbaux doivent être approuvés à la séance suivante;

ATTENDU QU'une copie desdits procès-verbaux a été transmise à chacun des membres du conseil de la Ville de Lorraine au plus tard la veille de la présente séance, la greffière étant alors dispensée d'en faire lecture conformément au paragraphe 2 de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Barrette
APPUYÉ par madame la conseillère Lyne Rémillard
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE les procès-verbaux des séances des 12 mai, 19 mai, 21 mai et 2 juin 2020 soient adoptés tels que présentés.

5. PRÉSENTATION DES COMPTES

5.1

2020-06-109 **Approbation des comptes payés et à payer du mois de mai 2020**

ATTENDU QUE conformément à l'article 3.1 du *Règlement n° 217* et ses amendements *dégrant aux fonctionnaires ou employés de la municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la municipalité*, la trésorière a déposé aux membres du conseil de la Ville de Lorraine la liste des chèques émis ou des comptes payés en date du 9 juin 2020;

ATTENDU QUE la trésorière a également déposé aux membres du conseil de Ville de Lorraine la liste des comptes qui restent à payer pour le mois de mai 2020;

Mme Martine Guilbault, présidente de la commission des finances, informe les membres du conseil qu'elle-même et M. Patrick Archambault, vice-président, ont procédé à l'examen de ces comptes et que le tout a été trouvé conforme;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Martine Guilbault
APPUYÉ par monsieur le conseiller Patrick Archambault
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

DE PRENDRE ACTE du dépôt de la liste des chèques émis et des comptes payés en date du 9 juin 2020 totalisant la somme de 582 983,81 \$;

D'APPROUVER la liste des comptes qui restent à payer pour la période du 13 mai au 9 juin 2020, pour un montant de 127 089,30 \$;

QUE la trésorerie soit autorisée à émettre les chèques en paiement des comptes qui restent à payer, et ce, en imputant les sommes nécessaires à même les codes budgétaires appropriés.

La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2020-27.

6. COMITÉS ET COMMISSIONS

7. DÉPÔT DES AVIS DE MOTION ET DES PROJETS DE RÈGLEMENTS

7.1

2020-06-110 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION – Règlement d'emprunt B-298 décrétant un emprunt de 440 000 \$ pour pourvoir à des travaux de réhabilitation de la rue d'Épinal

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Patrick Archambault, qu'à une séance du conseil subséquente, sera adopté, le Règlement d'emprunt B-298 décrétant un emprunt de 440 000 \$ pour pourvoir à des travaux de réhabilitation de la rue d'Épinal et dépose le projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt de 440 000 \$ pour pourvoir à des travaux de réhabilitation de la rue d'Épinal. L'emprunt sera porté à l'ensemble du territoire pour une durée de 20 ans.

8. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

9. RÉOLUTIONS

9.1 Direction générale

9.1.1

2020-06-111 DÉPÔT de la liste du personnel engagé par le directeur général au cours du mois dernier

Considérant le pouvoir du directeur général d'embaucher des employés temporaires ou surnuméraires (référence : résolution numéro 2003-12-06), il est procédé au dépôt de la liste du personnel engagé conformément à l'alinéa 3 de l'article 73.2 de la Loi sur les cités et villes.

Titre	Nom	Date du début	Date de fin
Préposé aux plateaux sportifs	Amalia Greve Danielsen	28 mai 2020	31 décembre 2020
Préventionniste à vélo	Sabrina Martel	26 mai 2020	18 septembre 2020
Préventionniste à vélo	Samuel Gagnon	26 mai 2020	18 septembre 2020
Inspecteur-étudiant en urbanisme et en environnement	Marie-Ève Légaré	22 mai 2020	21 août 2020
Inspecteur-étudiant en urbanisme et en environnement	Marie-Eve Samuel	22 mai 2020	28 août 2020
Assistant-gérant de la piscine	Tristan Hugues	4 juin 2020	31 août 2020
Assistant-gérant de la piscine	Alexandra Lussier	4 juin 2020	31 août 2020
Moniteur-sauveteur	Juliane Cyr	6 juin 2020	31 août 2020

Moniteur-sauveteur	Amy Deuel	6 juin 2020	31 août 2020
Moniteur-sauveteur	Chloé Harrison-Lalande	6 juin 2020	31 août 2020
Moniteur-sauveteur	Anika Paterson	6 juin 2020	31 août 2020
Moniteur-sauveteur	Élysabeth Lanthier	6 juin 2020	31 août 2020
Moniteur-sauveteur	Félicia Dunford	6 juin 2020	31 août 2020
Moniteur-sauveteur	Sophie Leclerc	6 juin 2020	31 août 2020
Moniteur-sauveteur	Élodie La Brèque	6 juin 2020	31 août 2020
Moniteur-sauveteur	Arnaud Dionne	6 juin 2020	31 août 2020
Moniteur-sauveteur	Alexis Juteau	6 juin 2020	31 août 2020
Préposé en environnement	Émilie Labourdette	22 juin 2020	28 août 2020
Journalier étudiant au Travaux publics	Amélie Sanscartier	15 juin 2020	4 septembre 2020
Journalier étudiant au Travaux publics	Rosalie Palin	15 juin 2020	4 septembre 2020

9.1.2

2020-06-112

DÉMISSION – Madame Manon Tremblay – Directrice du Service des finances et trésorière

CONSIDÉRANT QUE Madame Manon Tremblay a signifié à la Ville de Lorraine son intention de mettre fin à son lien d'emploi avec la Ville de Lorraine en tant que Directrice du Service des finances et trésorière, à compter du 12 juin 2020, et qu'il y a lieu de mettre fin au lien d'emploi entre la Ville et Madame Manon Tremblay, le tout effectif le 12 juin 2020.

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jocelyn Proulx
APPUYÉ par madame la conseillère Diane D. Lavallée
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

D'ENTÉRINER par la présente résolution, la démission de Madame Manon Tremblay, mettant fin au lien d'emploi avec la Ville et effectif le 12 juin 2020.

Monsieur le maire et les conseillers tiennent à remercier Madame Manon Tremblay pour son excellent travail, sa gentillesse, ainsi que le professionnalisme qu'elle a démontré dans les diverses tâches qu'elle a assumées à la Ville de Lorraine et lui souhaite la meilleure des chances pour la suite de sa carrière.

9.2 Direction des communications et relations citoyennes

9.3 Direction des finances et trésorerie

9.4 Direction de l'urbanisme et de l'environnement

9.4.1

2020-06-113

ACQUISITION – Véhicule électrique – LEAF SV 2017 – Fonds de roulement

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge opportun de procéder à l'acquisition d'un véhicule électrique usagé afin de combler différents besoins de la Ville;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de financer cette acquisition à même le fonds de roulement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Lyne Rémillard
APPUYÉ par madame la conseillère Martine Guilbault
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

D'AUTORISER l'acquisition d'un véhicule électrique LEAF SV 2017 avec quatre (4) pneus d'hiver montés et balancés sur jantes, pour une somme totale n'excédant pas 24 530,54 \$ taxes incluses, incluant les frais d'immatriculation et le rabais gouvernemental de 4 000 \$ du programme Roulez Vert;

D'AUTORISER le directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, à signer, pour et au nom de la Ville de Lorraine, tout document donnant effet à la présente résolution;

D'AUTORISER la trésorerie à effectuer le paiement de cette acquisition et à imputer ladite somme à même le fonds de roulement, celle-ci étant remboursable sur un terme de cinq (5) ans.

9.5 Direction des travaux publics et infrastructures

9.5.1

2020-06-114

DEMANDE DE SUBVENTION – Programme d'aide à l'entretien de la route verte – Déclaration des dépenses réelles – Ministère des Transports du Québec 2019

CONSIDÉRANT QUE le parc linéaire le P'tit train du Nord, dont une section de 657 mètres sur le territoire de Ville de Lorraine, fait partie de la Route Verte;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports, dans le cadre du programme d'entretien de la Route Verte, finance 1 750 \$ du kilomètre pour l'entretien des pistes cyclables;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports exige une déclaration des dépenses adoptée par résolution municipale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Barrette
APPUYÉ par monsieur le conseiller Patrick Archambault
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

D'ADOPTER la déclaration des dépenses de 7 112,41 \$ telle que présentée à l'annexe « Entretien / Réparation Route Verte 2019 »;

DE DEMANDER au ministère des Transports du Québec le versement de la subvention applicable telle que définie au préambule.

9.6 Direction des loisirs et de la culture

9.6.1

2020-06-115

NOMINATION – Madame Isabel Moreau – Représentante désignée – Table action culture de la MRC de Thérèse-De Blainville

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la nomination d'une personne pour représenter la Ville de Lorraine au sein de la Table action culture de la MRC de Thérèse-De Blainville;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Diane D. Lavallée
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Proulx
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

DE NOMMER Madame Isabel Moreau, coordonnatrice loisirs et culture, pour représenter la Ville de Lorraine au sein de la Table action culture de la MRC de Thérèse-De-Blainville.

9.7 Direction des services juridiques et du greffe

9.7.1

2020-06-116 **MANDAT – Me Anne-Marie Gougeon – Renonciation expresse unilatérale – Lot 1 951 767**

CONSIDÉRANT la servitude en faveur de la Ville de Lorraine publiée en 2003 sous le numéro 1 332 359, à la circonscription foncière de Terrebonne et affectant le lot 1 951 767;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire renoncer à cette servitude conformément à l'article 1191 (2) du Code Civil du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jocelyn Proulx
APPUYÉ par monsieur le conseiller Pierre Barrette
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE le préambule fasse partie des présentes comme cité au long;

DE MANDATER la notaire, Me Anne-Marie Gougeon, pour procéder à la préparation et à l'exécution d'un acte de renonciation expresse unilatérale de la servitude publiée sous le numéro 1 332 359, à la circonscription foncière de Terrebonne et affectant le lot 1 951 767;

D'AUTORISER le maire ou le maire suppléant et la greffière ou l'assistante-greffière à procéder à la signature, pour et au nom de la Ville, de tout acte requis donnant effet à la présente résolution;

D'AUTORISER la trésorerie à effectuer le paiement des honoraires qui seront facturés par Me Anne-Marie Gougeon dans le cadre de son mandat, pour un montant d'honoraires estimé à 800 \$ plus les taxes applicables et tous les déboursés de publication et à imputer les sommes nécessaires à même le code budgétaire numéro 02-199-00-412.

La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2020-28.

9.8 Sécurité publique

10. **RÉSOLUTIONS DIVERSES ET D'APPUI**

11. **AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)**

12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les membres du conseil répondent aux questions du public transmises par courriel avant la séance.

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

2020-06-117 L'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Patrick Archambault
APPUYÉ par madame la conseillère Diane Lavallée
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE la séance soit levée à 19 h 40.

Monsieur JEAN COMTOIS
Maire

Me ANNIE CHAGNON
Greffière